

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
**2018** en un coup d'oeil



## SOMMAIRE

**p3.**

Une année 2018  
aux 100 projets à la FRI

**p4.**

L'ensemble de notre personnel  
constitue notre richesse

**p5.**

Conduite et gestion  
de la Fondation / Conseil de fondation

**p7.**

Formation professionnelle  
& continue agricole

**p8.**

Formation professionnelle  
& continue en intendance

**p9.**

Conseils, expertises  
& développement

**p10.**

Production végétale  
& Environnement

**p11.**

Production animale

**p12.**

Gestion d'entreprise  
& Économie rurale

**p13.**

Agriculture biologique

**p14.**

Filière alimentaire  
& Espace rural

**p15.**

Fiduciaire FRI

**p16.**

Finances

**p17.**

Aperçu de l'agriculture  
du canton du Jura  
et du Jura bernois

**p18.**

Impressum

# UNE ANNÉE 2018 AUX 100 PROJETS À LA FRI

---

**La FRI travaille avec 4 départements et 5 domaines d'activité :**

## Départements

- Administration & services
- Formation professionnelle & continue
- Conseils, expertises & développement
- Fiduciaire

## Domaines

- Economie familiales & intendance
- Gestion d'entreprise & économie rurale
- Production animale
- Production végétale & environnement
- Filière alimentaire & espace rural

## Mission générale de la FRI :

- Soutenir et accompagner la population rurale dans les mutations en cours.
- Associer étroitement les agricultrices et agriculteurs du Jura et du Jura bernois à nos activités de développement rural.
- Impliquer les partenaires régionaux dans nos activités.
- Combiner les activités de formation, d'animation, de conseil au service du développement de projets novateurs mettant en valeur le monde rural.
- Offrir à la population rurale un centre de compétences reconnu en matière de développement rural durable dans l'Arc jurassien et en assurer la pérennité.

L'année 2018 a permis la réalisation de 100 projets, pour 115'000 heures de travail par 76 collaboratrices et collaborateurs très impliqués dans leurs responsabilités et conscients des enjeux de la durabilité. Notre slogan « Penser globalement, agir localement » se trouve décliné au travers des activités des 4 Départements et des 5 Domaines d'activités.

**À l'interne, nos valeurs sont les suivantes :**

**RESPECT – ESPRIT D'EQUIPE – ENGAGEMENT – ENTREPRISE APPRENANTE**



**Bernard Leuenberger**  
Vice-président  
Conseil de Fondation

A blue ink signature of Bernard Leuenberger.

**Dr Olivier Girardin**  
Directeur

A blue ink signature of Dr Olivier Girardin.

**Noël Saucy**  
Président  
Conseil de Fondation

A blue ink signature of Noël Saucy.

# L'ENSEMBLE DE NOTRE PERSONNEL CONSTITUE NOTRE RICHESSE

									
<b>Ackermann Magali</b> Filère alimentaire & Espace rural	<b>Altermath Jocelyn</b> Conseil Production animale	<b>Aubry Micheline</b> Filère alimentaire & Espace rural	<b>Baume Claude-Alain</b> Conseil Gestion d'entreprise & Eco. rurale.	<b>Berberat Julien</b> Conseil Production végétale & Env	<b>Berret Fabrice</b> Conseil Gestion d'entreprise & Eco. rurale	<b>Beuchat Jérôme</b> Administration & Services Apprenti GEI	<b>Beuchat Maude</b> Administration & Services	<b>Beuret Bernard</b> Conseil Production végétale & Env.	<b>Bindit Françoise</b> Administration & Services Intendance
									
<b>Blatter Laetitia</b> Formation Production animale	<b>Bögli Nathalie</b> Formation Economie familiale & Intendance	<b>Boillat Céline</b> Conseil Gestion d'entreprise & Eco. Rurale	<b>Boillat Olivier</b> Administration & Services	<b>Bourquin Sylvie</b> Administration & Services	<b>Buchwalder Gérald</b> Administration & Services	<b>Cardicchi Sandra</b> Administration & Services	<b>Catellani Julien</b> Fiduciaire Gestion d'entreprise & Eco. rurale	<b>Chalverat Manuel</b> Administration & Services Exploitation cultures spéciales	<b>Charmillot Camille</b> Formation Production végétale & Env.
									
<b>Ciampi Amanda</b> Administration & Services Apprentie GEI	<b>Chevillat Philippe</b> Formation Gestion d'entreprise & Eco. Rurale	<b>Choulat Sébastien</b> Formation Gestion d'entreprise & Eco. rurale	<b>Courtet Sébastien</b> Formation Economie familiale & Intendance	<b>Crelier Amélie</b> Administration & Services	<b>Darbellay Lucie</b> Filère alimentaire & Espace rural	<b>Derivaz Mélanie</b> Formation Economie familiale & Intendance	<b>Dessarzin Véroïne</b> Administration & Services	<b>Domont Frédérique</b> Conseil Gestion d'entreprise & Eco. Rurale	<b>Egger Victor</b> Conseil Production végétale & Env.
									
<b>Erard Joanna</b> Administration & Services Apprentie GEI	<b>Falbriard Valérie</b> Filère alimentaire & Espace rural	<b>Fedi Noah</b> Administration & Services Apprenti Maraîcher	<b>Fietier Amélie</b> Conseil Production végétale & Env.	<b>Forlani Martine</b> Formation Economie familiale & Intendance	<b>Fringeli Pierre-André</b> Conseil Production végétale & Env	<b>Fringeli Vincent</b> Conseil Production végétale & Env.	<b>Froidevaux Sophie</b> Fiduciaire Gestion d'entreprise & Eco. rurale	<b>Frotschi Mascher Véronique</b> Conseil Production animale	<b>Gerber Anne-Catherine</b> Formation Economie familiale & Intendance.
									
<b>Gilliotte Lionel</b> Filère alimentaire & Espace rural	<b>Girardin Jean-Claude</b> Formation Production animale	<b>Girardin Olivier</b> Directeur	<b>Glaser Martine</b> Fiduciaire Gestion d'entreprise & Eco. rurale	<b>Gogniat Fanny</b> Formation Economie familiale & Intendance	<b>Gremaud Colette</b> Formation Economie rurale & Intendance	<b>Guenot Noémie</b> Filère alimentaire & Espace rural	<b>Gyger Mélanie</b> Conseil Gestion d'entreprise & Eco. rurale	<b>Held Vito</b> Administration & Services Restaurant	<b>Joliat Laurent</b> Formation Economie familiale & Intendance
									
<b>Jolidon Vincent</b> Conseil Gestion d'entreprise & Eco. rurale	<b>Joray Emilie</b> Administration & Services Apprentie Horticulture	<b>Jubin Pascal</b> Administration & Services Exploitation cultures spéciales	<b>Juillerat Bryan</b> Administration & Services Stagaire EC 3+1	<b>Juillerat Pierre-Alain</b> Conseil Production animale	<b>Knobel Beat</b> Conseil Production végétale & Env.	<b>Koiler Stéphanie</b> Fiduciaire Gestion d'entreprise & Eco. Rurale	<b>Lachat Briec</b> Conseil Production végétale & Env	<b>Lapaire Olivier</b> Filère alimentaire & Espace rural	<b>Lerch Chantal</b> Fiduciaire Gestion d'entreprise & Eco. Rurale
									
<b>Linder Cédric</b> Conseil Gestion d'entreprise & Eco. rurale	<b>Magnin Martial</b> Formation Economie familiale & Intendance	<b>Meier Julien</b> Administration & Services Restaurant	<b>Monastra Valérie</b> Administration & Services	<b>Monnin Anne-Cécile</b> Conseil Economie familiale & Intendance	<b>Muehlihaler Françoise</b> Formation Economie familiale & Intendance	<b>Odiet Pierre-André</b> Formation Gestion d'entreprise & Eco. Rurale	<b>Pettat Michel</b> Conseil Production végétale & Env	<b>Ritter Marc</b> Formation Production animale	<b>Ruchti Nicolas</b> Fiduciaire Gestion d'entreprise & Eco. rurale
									
<b>Schaller Pierre</b> Fiduciaire Stagaire EC 3+1	<b>Scherrer Luc</b> Conseil Production végétale & Env	<b>Schlüchter Léo</b> Administration & Services Apprenti Arboriculteur	<b>Stoecklin Milo</b> Conseil Production végétale & Env	<b>Taillard Philippe</b> Administration & Services Intendance	<b>Tatti Quentin</b> Conseil Gestion d'entreprise & Eco. rurale	<b>Thossy Jean-Claude</b> Administration & Services Exploitation cultures spéciales	<b>Toro Sacha</b> Administration & Services Apprenti Maraîcher	<b>Tschan Cynthia</b> Administration & Services Restaurant	<b>Tschirren Kevin</b> Conseil Gestion d'entreprise & Eco. rurale
									
<b>Varenes Yann-David</b> Conseil Production végétale & Env.	<b>Widmer Delphine</b> Administration & Services	<b>Wüthrich Bertrand</b> Conseil Production végétale & Env.	<b>Wüthrich Sabrina</b> Administration & Services Restaurant	<b>Zwahlen Pierre-Yves</b> Administration & Services Intendance					

# CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION

## CONSEIL DE FONDATION

*"En juin, le Conseil de fondation a accepté le projet « Terres vivantes » qui a pour but de contribuer à l'amélioration de la fertilité des terres assolées du Jura et du Jura bernois."*

**L**e Conseil de fondation a eu le plaisir d'accueillir M. Nicolas Pape, nouveau Président d'AgriJura, en remplacement de Monsieur Philippe Jeannerat ; ainsi que M. Christian Hofer, nouveau Chef de l'Office de l'Agriculture et de la Nature du canton de Berne et représentant du canton de Berne.



### Conseil de fondation en 2018

**1<sup>er</sup> rang :** Noël Saucy (Président CF), Olivier Girardin (Directeur FRI), Bernard Leuenberger (Vice-président CF).

**2<sup>e</sup> rang :** Maurane Riesen (canton BE), Tom Gerber (canton BE), Sabine Lachat (canton JU), Didier Erard (canton JU), Michel Darbellay (Directeur AgriJura).

**3<sup>e</sup> rang :** Martin Kohli (CAJB), Ariane Tschanz (CAJB), Nicolas Pape (Président AgriJura), Daniel Balmer (canton BE).

**4<sup>e</sup> rang :** Sylvie Bourquin (secrétaire), Christian Hofer (Chef OAN), Jean-Paul Lachat (Chef ECR). **Manque :** Claude Schlüchter (canton JU).

Le rapport d'évaluation de la formation a été discuté avec les représentants des services cantonaux. Nous relevons la satisfaction de nos partenaires publics, la République et canton du Jura et le Canton de Berne, qui ont financé respectivement la FRI pour CHF 4 mio et 1,5 mio sur un budget total de CHF 10'766'183.-.

Suite à la décision du canton du Jura de se retirer de l'exécution des projets de coopération au développement la gestion de ceux-ci a été confiée à la FICD. Dans le prolongement il a été proposé au Conseil de fondation, une convention de collaboration entre l'Institut Agricole d'Obala (IAO) et la FRI pour assurer le suivi de l'appui technique apporté à cette institution de formation agricole au Cameroun. Le

Conseil de fondation a approuvé à l'unanimité cette proposition de collaboration.

Au mois de mai, les comptes ainsi que le budget ont été présentés de manière détaillée, ceux-ci ont été adoptés par le Conseil de fondation.

Le 8 mai 2018, le Conseil de fondation s'est prononcé favorablement sur une proposition de revalorisation de l'exploitation des Jardins de Courtemelon, par l'engagement annuel d'un apprenti-e maraîcher-ère et arboricole et par l'abandon de la partie floriculture. Lors de cette même séance, le Conseil de fondation a soutenu la candidature d'Olivier Girardin à la Vice-présidence d'Agridea, pour une durée d'une année.

En juin, le Conseil de fondation a accepté de soumettre à l'OFAG le projet « Terres vivantes », qui a pour but de contribuer à l'amélioration de la fertilité des terres assolées du Jura et du Jura bernois. Il a également accepté de participer au co-financement de ce projet d'un montant global de 10 millions de francs. Il sera coordonné par le domaine Production végétale et environnement de la FRI pour une durée de 8 ans, dont 6 ans pour les mesures qui seront mises en œuvre par les agriculteurs volontaires.

Pour une meilleure mise en valeur du site FRI de Loveresse et pour optimiser les synergies communes, le Conseil de fondation a approuvé le partage des locaux avec l'Ortra Santé Sociale, ainsi qu'avec la CAJB. Le réaménagement des différents bureaux est prévu pour début 2019, avec un concept de coworking s'appuyant sur les tendances actuelles.

Le Conseil de fondation a accepté le programme de formation continue pour 2018-2019, comprenant 58 cours, pour les agriculteurs et le grand public avec 2'037 participations.

Le 29 juin 2018 à Loveresse, le Conseil de fondation a participé à la Cérémonie de clôture. Il s'agit d'un moment important pour la FRI qui permet d'honorer les lauréat-e-s, de remercier les maîtres d'apprentissage et le personnel pour leur engagement au service de la formation.

---

*"La participation de la FRI au projet « Movetia carte blanche » permettra l'échange d'expériences entre jeunes entrepreneurs agricoles du Cameroun, de Côte d'Ivoire et de Suisse.*

En août, le Conseil de fondation s'est prononcé favorablement sur une charte informatique FRI, dans un souci d'informer et de rendre attentif sur les bonnes pratiques à adopter par nos élèves et collaborateurs. En lien avec la digitalisation et les nouveaux environnements informatiques qui s'offrent à nous, il a été présenté l'adoption par la FRI d'une nouvelle plateforme informatique Office 365 avec un compte d'utilisateurs ouverts à chaque élève et collaborateur.

Toujours en août, la signature de deux chartes « Charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire » ainsi que la charte « Work Smart », qui s'adresse aux entreprises qui promeuvent le travail flexible et sans contraintes de lieu, ont été acceptées à l'unanimité par le Conseil de fondation.

Fin octobre, le Conseil de fondation s'est positionné favorablement sur plusieurs projets, dont le montage et la mise en œuvre se poursuivra en 2019.

Le projet de Plan de mise en œuvre (PMO) concerne le domaine Filière Alimentaire & Espace Rural et les petites et moyennes entreprises ; ce concept a été réalisé à la demande initiale du Service de l'économie du canton du Jura. Ce projet a pour but de définir des priorités pour le développement des filières alimentaires et de l'agritourisme dans le Jura et le Jura bernois. Les institutions partenaires et directement concernées ont également été consultées.

Une demande d'extension du projet « Agriculture et pollinisateurs » pour l'ensemble du territoire du Jura et Jura bernois a été adressée à l'OFAG.

La participation de la FRI au projet ressources « Agroforesterie », qui a pour but de promouvoir les systèmes agroforestiers en Suisse romande a été accepté.

La participation de la FRI au projet « Movetia carte blanche » permettra l'échange d'expériences entre



jeunes entrepreneurs agricoles du Cameroun, de Côte d'Ivoire et de Suisse. Ce projet permettra à cinq jeunes agriculteurs en formation à la FRI, au niveau brevet ou maîtrise, de se rendre deux semaines au Cameroun durant l'année 2019 avec un accompagnement de la FRI. Une délégation d'enseignants du Cameroun et de la Côte d'Ivoire est venu à la FRI dans ce cadre.

Lors de sa dernière séance en décembre, le Conseil de fondation a accepté les adaptations salariales présentées, ainsi que le budget 2019 permettant de maintenir une situation financière saine pour la FRI.

Les deux conventions avec les chambres (CAJB et AgriJura) ont été reconduites. Le Conseil de fondation a accepté l'élargissement de la charte des valeurs fondamentales de la FRI à l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI avec quatre points cardinaux : **le respect, l'esprit d'équipe, l'engagement et l'entreprise apprenante.**

Cette dernière séance s'est terminée par la présentation des nouveaux collaborateurs-trices engagés à la FRI en 2018. Un moment d'échange a permis de faire plus ample connaissance.

**Equipe de direction en 2018**

**1<sup>er</sup> rang :** Véronique Frutschi Mascher, Olivier Girardin, Julien Catellani, Pierre-André Odiet.

**2<sup>e</sup> rang :** Lionel Gilliotte, Beat Knobel, Amélie Crelier, Sylvie Bourquin, Fabrice Berret, Laurent Joliat, Gérald Buchwalder, Claude-Alain Baume, Olivier Boillat.

# FORMATION PROFESSIONNELLE & CONTINUE AGRICOLE

*"La jeune génération s'engage avec enthousiasme dans la formation professionnelle agricole."*

**Les défis à relever par l'agriculture suisse sont multiples : produire suffisamment pour assurer une souveraineté alimentaire adéquate, préserver les ressources naturelles, garantir la qualité des produits et l'innocuité des pratiques agricoles pour la santé et l'environnement. A cela s'ajoute l'évolution toujours plus rapide du contexte politique et économique, peu compatible avec les cycles relativement longs de la production agricole. Dans ce contexte, une solide formation professionnelle et continue s'avère essentielle.**



Remise des diplômes FRI,  
Loveresse, 29 juin 2018.

La jeune génération s'engage avec enthousiasme dans la formation professionnelle agricole. En juin 2018, 2 agropaticiens ont décroché leur AFP et 27 jeunes gens ont obtenu le CFC agricole à la FRI. Le 26 octobre, à Bellelay, 5 lauréates de l'Arc jurassien se sont vues remettre le brevet fédéral de paysanne, 2 agricultrices ont obtenu le diplôme fédéral supérieur de paysanne, 8 lauréat-e-s de l'Arc jurassien ont reçu le brevet fédéral d'agriculteur et 2 maîtres agriculteurs ont obtenu leur titre. Les candidat-e-s de l'Arc jurassien ont en outre rempor-

té tous les prix de major de promotion et de gestion dans toutes les catégories, au niveau romand. La formation continue agricole et en économie familiale proposée par la FRI a également enregistré un joli succès avec quelques 2'037 participations aux 58 cours dispensés.

La rentrée 2018 confirme la motivation des jeunes à acquérir une formation professionnelle agricole. 102 apprenti-e-s ont débuté un apprentissage agricole. L'ECE Arc jurassien compte 42 candidat-e-s au brevet fédéral d'agriculteur, 42 candidates au brevet de paysanne et 6 candidats à la maîtrise.

Afin de permettre à toutes ces personnes en formation de faire face avec succès aux défis auxquels l'agriculture est confrontée, dans un contexte en constante évolution, la FRI adapte en permanence le contenu, la forme et les conditions cadres de ses prestations de formation.

## LES DÉFIS :

En formation initiale, il convient d'apporter de solides connaissances et de larges compétences dans tous les domaines du métier et de développer, dès le début de la formation, un esprit d'entrepreneur chez les futurs chefs d'exploitation, qui sera ensuite approfondi en formation supérieure. Maintenir l'attrait pour la formation professionnelle supérieure est un défi important et le coût de la formation est ici un élément déterminant. Suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de financement de la formation supérieure par la confédération, la FRI, avec l'aide des cantons a réussi à maintenir le coût net de la formation au niveau auquel il se situait initialement.

La pratique d'une agriculture durable - sur les trois axes économique, social et environnemental - est une évidence. L'agriculture pratiquée selon les standards PER et l'agriculture biologique tendent l'une et l'autre vers cet objectif. La FRI développe et dispense ses prestations de formation agricole dans ce sens, sans opposer une méthode à l'autre, mais plutôt en jouant sur leur complémentarité.

# FORMATION PROFESSIONNELLE & CONTINUE EN INTENDANCE

*"La formation professionnelle en intendance offre de réelles perspectives à un public issu d'horizons divers."*



**Mise en situation**  
des apprenti-e-s GEI et EEI en  
école de métier.  
Porrentruy, Ô Vergers d'Ajoie,  
21 septembre 2018.

**L**a polyvalence est un atout majeur de la formation professionnelle en intendance. Profession de service et de proximité par excellence, on y aborde l'accueil, le conseil et le service aux clients, l'aménagement du lieu de vie, le circuit du linge, la composition, la préparation et la distribution des menus, les travaux administratifs, la promotion de sa propre santé et le soutien aux clients. Des efforts sont toutefois encore à consentir pour positionner correctement les professionnel-le-s de l'intendance sur le marché du travail.

La formation professionnelle en intendance offre de réelles perspectives à un public issu d'horizons divers. Lors de la cérémonie de remise des titres, le 29 juin 2018 à Loveresse, 3 employé-e-s en intendance (EEI) ont reçu leur AFP et 18 gestionnaires en intendance (GEI) ont décroché le CFC.

En août 2018, 18 apprenti-e-s EEI et 50 apprenti-e-s GEI ont repris le chemin des cours. Si on relève un léger fléchissement des effectifs, notamment en formation CFC, ceux-ci demeurent globalement satisfaisants.

L'adéquation au marché du travail de la formation en intendance a fait l'objet de discussions au cours des dernières années. Le nombre d'apprenti-e-s formées chaque année et le contenu de la formation ont été mis en cause à diverses reprises. Afin d'apporter une réponse pertinente à ces questionnements, la FRI a mené une enquête approfondie auprès des lauréat-e-s EEI et GEI 2014 à 2017. Les résultats présentent une situation positive : 67 % des lauréat-e-s ont trouvé une activité professionnelle dans le domaine de l'intendance, principalement dans des établissements de soins et des institutions sociales. Moins de 35 % des lauréat-e-s ont connu une période de chômage au sortir de la formation et majoritairement de courte durée. La grande majorité est satisfaite, à très satisfaite, de son activité professionnelle et atteste de l'adéquation de la formation aux besoins du marché du travail.

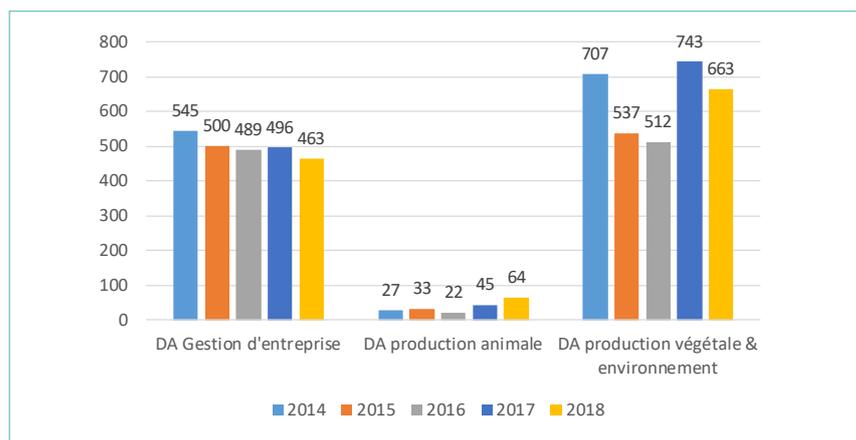
## LES DÉFIS :

Malgré ces résultats encourageants, l'entrée sur le marché du travail et le positionnement correct des employé-es et des gestionnaires en intendance dans les institutions restent un défi permanent. Il convient notamment de jouer sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration offre également des perspectives d'emploi à développer pour les GEI et les EEI. Un travail de promotion et de conviction auprès des employeurs potentiels doit encore être mené, en collaboration avec l'OrTra Intendance.

Afin d'augmenter l'employabilité des professionnels de l'intendance dans les institutions médico-sociales, une formation-passerelle complémentaire post-CFC peut être imaginée. Des réflexions dans ce sens méritent d'être poursuivies, notamment dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. De même, le développement de l'offre de formation continue, dans le domaine de l'intendance, constitue un troisième défi à relever à moyen terme dans cette filière.

*"En 2018, en gestion d'entreprise, en productions animale et végétale, 1'190 mandats individuels ont été traités."*

**F**aits marquants : En 2018, les conseillers de la FRI ont effectué des heures de travail sur 1'190 mandats différents (Figure 4). Ce chiffre s'établit à un niveau équivalent à celui des années précédentes. La tendance à la baisse du nombre de dossiers en gestion d'entreprise s'explique notamment par une diminution des projets de constructions rurales. En production animale, c'est la prestation Lait'Ficient délivrée dans le cadre du projet Interreg Production laitière efficiente qui est à l'origine de l'augmentation du nombre de dossiers traités.



**Figure 4.** Nombre de mandats actifs par domaine d'activité.

Le Dpt Conseils, expertises & développement a pour mission d'apporter des appuis, fournir des informations, mettre en place des projets et délivrer des expertises à l'agriculture de la région.

**Notre rôle :** accompagner et soutenir les familles paysannes sur le chemin de leur choix



En 2018, en gestion d'entreprise, en productions animale et végétale, 1'190 mandats individuels ont été traités. La FRI est également active sur de nombreux projets collectifs dans le but de permettre à l'agriculture de la région de s'adapter à l'évolution des attentes de la société.

En production végétale les nombreuses sollicitations en lien avec le recensement et les dossiers PER continuent d'occuper fortement les conseillers impliqués.

Les conseillers de la FRI sont également très actifs sur différents projets collectifs. En 2018, 2 nouveaux projets ont été mis en place :

- Utilisation de la robotique pour une régulation efficiente des adventices ;
- Terres Vivantes.

#### LES DÉFIS :

- Fournir des informations claires et utiles concernant l'évolution de la politique agricole ;
- Promouvoir les prestations de conseil susceptibles d'améliorer la situation des exploitations ;
- Renforcer le conseil interdisciplinaire ;
- Fournir un conseil de qualité générant une plus-value pour les exploitations performantes.

# PRODUCTION VÉGÉTALE & ENVIRONNEMENT

*"Le projet Terres vivantes a pour but d'améliorer la qualité structurale des sols, en transférant des techniques innovantes d'observation auprès des agriculteurs."*

**L**e Domaine Production végétale et Environnement (dPVE) gère et anime toutes les problématiques liées aux grandes cultures et aux cultures spéciales, le sol, les herbages, les aspects paysagers et environnementaux. Quatorze collaborateurs y sont actifs et abordent les différents thèmes en conseils individuels ou de groupe, par la gestion de projets, ainsi que par le biais de la formation de base ou continue.

- Après la naissance du projet SolAirEau en 2012, c'est une page qui se tourne : le projet arrive à son terme après 6 ans.
- L'organisation de la manifestation technique dans le terrain appelée AgroFRI (voir le chapitre FC). Une grande partie des collaborateurs du domaine PVE ont été impliqués dans l'organisation de cette deuxième manifestation technique liée à la gestion des prairies en plaine.
- La mise sur pied du projet Terres vivantes, avalisé par l'Office fédéral de l'agriculture.
- Démarrage dans le terrain du projet Agriculture et Pollinisateurs.
- Démarrage du projet Robotique dans la culture de la betterave.
- Dans les vergers un des projets phare est la collaboration transfrontalière avec la France sur le projet Interreg : Pérenniser les vergers haute-tige.

## LES DÉFIS :

Le projet **Terres vivantes**, accepté par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), débutera le 1 janvier 2019 pour une durée de 8 ans. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité structurale des sols, en transférant des techniques innovantes d'observation auprès des agriculteurs et de promouvoir ainsi une agriculture adaptée au site.

Il y aura lieu de le mettre en place avec la participation collaborative d'une centaine d'agriculteurs et l'implication des collaborateurs de la FRI.

L'organisation de la 3<sup>e</sup> journée **AgroFRI**, en collaboration avec la Chambre neuchâteloise d'Agriculture (CNAV). Celle-ci aura lieu le 12 septembre 2019, se

déroulera sur le Plateau de Diesse et aura comme thématique « **Pallier aux manques de fourrage en fin d'été ?** ». Cette ouverture sur 3 cantons différents devra permettre d'apporter une dynamique supplémentaire à cette journée.

Le projet **Agriculture et Pollinisateurs** entrera dans sa 2<sup>e</sup> année. Il se déroule sur trois cantons différents (VD, JU et JB) et devra trouver un rythme de croisière. Cela permettra d'identifier certaines pistes de régulation à l'aide des premiers résultats et d'entrevoir une redéfinition des mesures à partir de la troisième année.

Le projet **Robotique dans la culture de la betterave** devra également déboucher sur des premiers résultats transférables dans la pratique.

Les conseillers dPVE doivent poursuivre la prise en compte des défis liés à la protection de l'environnement et notamment l'application des mesures contenues dans le Plan d'action national de réduction des risques et de l'utilisation durable des produits phytosanitaires (**PAP**).

**En haut.** Journée AgroFRI'18 : cultiver des prairies en plaine.

**En bas.** Projet Agriculture et Pollinisateurs.



# PRODUCTION ANIMALE

*"Un défi majeur consistera à accompagner les exploitations laitières vers des systèmes plus efficaces économiquement et plus durables."*

L'année 2018 a été riche, autant dans les prestations de conseil individuel que dans les activités liées aux projets. Le projet Interreg Production laitière efficace est arrivé en dernière année et l'équipe s'est beaucoup investie pour atteindre les objectifs fixés. Le projet Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux était en 2<sup>e</sup> année sur 3 et un effort important a été fourni pour effectuer des suivis parasitologiques sur 10 élevages allaitants et laitiers.

Un point fort de l'année 2018 a été le projet Interreg Production laitière efficace, arrivé à son terme fin janvier 2019. De gros efforts ont été fournis pour finaliser la mise en valeur des résultats d'enquête sur la valorisation des fourrages afin de pouvoir présenter ses principaux enseignements lors d'une journée transfrontalière et de développer le nouvel outil de conseil. L'accent a aussi été mis sur la prestation Lait'efficace. Avec les nouvelles exploitations analysées, la base de données a pu être actualisée et la typologie améliorée.

Dans le cadre du projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux », un laboratoire a été mis sur pied à la FRI, afin de pouvoir conduire les analyses coprologiques de façon autonome. Des suivis parasitologiques ont été conduits tout au long de la saison de pâture sur 10 élevages laitiers et allaitants, dans le but de consolider et adapter l'outil d'évaluation de la pression parasitaire. Les tests d'efficacité ont été répétés sur deux élevages qui présentaient des signes de perte d'efficacité des vermifuges, confirmant, dans un élevage, la présence de vers résistants.

Dans le cadre d'un projet conduit conjointement par la FRI et le FiBL pour réduire l'emploi d'antibiotiques tout en maintenant une bonne santé des mamelles, une nouvelle prestation de conseil a été développée. Elle consiste en une mise en valeur graphique des résultats du contrôle laitier, une bonne base pour ensuite examiner la santé du troupeau laitier et/ou établir un plan d'alimentation.

Parmi les collaborations externes, on peut citer une activité particulière, qui est d'apporter un soutien logistique à trois importantes manifestations régionales dans le domaine de l'élevage bovin.

## LES DÉFIS :

Ces prochaines années, un défi majeur consistera à bien promouvoir les nouvelles prestations qui permettent d'accompagner les exploitations laitières vers des systèmes plus efficaces économiquement et plus durables.

En 2019, les objectifs ambitieux du projet « Gestion durable du parasitisme » devront être atteints, afin de continuer à développer ces techniques novatrices. Enfin, le domaine doit développer de nouveaux projets pour relever les nouveaux défis qui se présentent à la production de lait et de viande basée sur les fourrages, au travers du changement climatique et de ses effets importants sur la pousse de l'herbe.

Les veaux de vaches allaitantes ont l'avantage de pouvoir, petit à petit, développer leur immunité face aux parasites présents sur les pâturages.



*"Les résultats pourront servir d'indicateurs, afin d'identifier des tendances et de mettre en avant les points forts de l'agriculture de notre région."*

L'année 2018 aura été marquée par l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril du nouveau Guide pour l'évaluation de la valeur de rendement agricole et des adaptations de l'Ordonnance sur les fermages qui en découlent. 2018 est également la 1<sup>ère</sup> année durant laquelle la majorité des comptabilités a été traitée avec le plan comptable PME 2013. Il sera donc à nouveau possible – après une année d'attente – de disposer d'informations très précieuses, grâce à la mise en valeur des données comptables de la région.

La **valeur de rendement** est une valeur théorique, dont la portée est particulièrement importante pour le monde agricole. Cette valeur, qui s'applique aux biens immobiliers (terres et bâtiments) sert non seulement de référence pour l'estimation des valeurs de transfert dans le cadre familial, mais elle est également la valeur de base, qui permet de calculer le montant des fermages qui peuvent être autorisés. Elle sert aussi de référence pour déterminer la limite de charge et encore, dans notre région, pour déterminer le prix de vente licite. La mise à jour du guide permettant d'évaluer cette valeur a donc des conséquences majeures à plusieurs niveaux. Les principes en vigueur dans l'ancien guide, qui datait de 2003, n'ont pas été complètement chamboulés, mais les montants des normes ont été adaptés aux niveaux de prix 2018. Globalement, une hausse des valeurs de rendement de l'ordre de 20% a été annoncée. Les premiers calculs montrent toute-

fois une très grande diversité dans les résultats : certains voient leur valeur de rendement augmenter dans une proportion encore plus grande, alors que d'autres arrivent à un montant analogue, voire – dans de très rare cas – inférieur. Naturellement, cette modification a engendré un très grand nombre de demandes. Afin d'y faire face et d'accompagner les agriculteurs au mieux pour toutes les questions en lien avec cette thématique, deux nouveaux collègues du domaine ont été formés.

### LES DÉFIS :

Comme mentionné dans l'encadré, un autre défi majeur pour notre domaine d'activité consistera à rééditer, après une année de pause, une **mise en valeur des données comptables** pour la région. En effet, après plusieurs années de transition, le plan comptable PME 2013 est devenu la norme. L'année 2017 (données comptables 2016) a été l'année de la rupture : les mandats traités avec l'ancien et le nouveau plan comptable étaient les deux trop peu nombreux pour une mise en valeur cohérente. Les résultats à venir sont donc particulièrement attendus. Au niveau du conseil individuel, ils permettront aux exploitants de comparer leurs résultats avec ceux de leurs pairs et d'identifier ainsi des pistes d'amélioration. A un niveau plus global, les résultats pourront servir d'indicateurs, afin d'identifier des tendances et de mettre en avant les points forts de l'agriculture de notre région, respectivement d'identifier les potentiels d'amélioration sur lesquels concentrer les efforts.

La famille paysanne reste au centre de l'entreprise agricole.



# AGRICULTURE BIOLOGIQUE

---

*"Si la part d'exploitations biologiques atteint globalement 15.7 % en 2018 dans le Jura et le Jura bernois, la part de la SAU cultivée selon ce mode de production s'élève à 16.5 %."*

**E**n 2015, le comité de pilotage PROJAB s'est fixé pour objectif d'atteindre 20% d'exploitations en mode biologique en 2020 dans le Jura et le Jura bernois. En 2018, les parts d'exploitations biologiques dans le Jura et le Jura bernois s'élevaient à 17.5%, respectivement 12.8%. La Fondation rurale interjurassienne s'implique pour atteindre cet objectif, saisir les opportunités du marché et répondre à l'évolution des attentes de la société.

Le comité de pilotage PROJAB est composé de représentants de la profession, des cantons du Jura et de Berne. L'objectif d'atteindre 20% d'exploitations biologiques en 2020 dispose ainsi d'un large soutien.

Évolution dans la lutte contre les adventices.



Si la part d'exploitations biologiques atteint globalement 15.7 % en 2018 dans le Jura et le Jura bernois, la part de la SAU cultivée selon ce mode de production s'élève à 16.5 %. Dans le détail, cela représente 17.8 % pour le Jura et 13.5 % pour le Jura bernois. Cette différence s'explique en partie par le fait que les incitations à passer en agricultu-

re biologiques étaient jusque-là plus élevées sur les exploitations avec d'importantes surfaces de grandes cultures ou produisant du lait d'industrie. La situation évolue toutefois, dans la mesure où une part croissante de lait de fromagerie est produite selon le mode biologique.

En 2018, la FRI a poursuivi ses activités de conseil individuel, ainsi que la conduite d'essais variétaux de blé et de colza.

Compte tenu de la demande du marché pour la **betterave sucrière bio**, un projet de comparaison des différents systèmes de désherbage de betteraves a démarré. Ce projet est soutenu par l'OFAG et réalisé en collaboration avec la HAFL et le FiBL.

Dans le domaine de la production animale, la FRI a accompagné un groupe de travail « **Probétail** ». Sous l'impulsion de Bio Suisse, ces groupes fonctionnent sur le mode des groupes d'intérêt. Ce groupe est composé de 12 personnes, qui se retrouvent alternativement sur les exploitations des membres du groupe. Les thèmes sont définis par les participants. Les échanges d'expériences et de savoir-faire sont privilégiés dans ce type de groupe.

En formation initiale, le plan de formation prévoit 240 périodes de cours dans le domaine spécifique agriculture biologique. 50% de ces périodes seront dispensés en classe commune PER & Bio. Cela favorisera les échanges entre les apprenti-e-s des deux modes de production sur des thèmes qui leur sont communs, tant il est vrai qu'il n'y a qu'une agriculture et plusieurs manières de la pratiquer. En 3e année, 120 périodes de cours dispensées en classe séparée, quant à eux permettent d'approfondir des sujets spécifiques à l'agriculture biologique. Pour ces 120 périodes, les apprentis sont regroupés dans une classe romande itinérante dans les différentes écoles. Cette nouvelle formule sera introduite à la rentrée 2019.

## *"L'Agritourisme et la Filière Alimentaire : maillons essentiels pour le développement régional."*

**L**e domaine FAER est animé par le développement régional. La cohérence et l'efficacité sont ses priorités. De nombreux projets ont pu être menés avec les 5.45 EPT (équivalents plein temps) du domaine. Deux projets pilotes PHR (Programme pilote Territoires d'action Economie), l'un sur Bâle et l'autre sur l'Arc jurassien ont permis de développer une promotion, aux travers des entreprises et des restaurants. L'agritourisme, ainsi que les approches commerciales développées grâce au projet Marguerite mais également à deux projets Interreg avec la Franche-Comté et la Haute-Savoie permettent une meilleure visibilité des activités promotionnelles des producteurs-artisans du Jura et du Jura bernois. De nouveaux outils de formation sous forme de vidéos et d'une boîte à outils sont à disposition des producteurs et prestataires. Un questionnement des acteurs du territoire permettra de mettre en place un outil de communication, pour inciter les touristes à consommer local.

A Porrentruy, le site d'**Ô Vergers d'Ajoie**, avec son magasin et son musée suisse, a ouvert ses portes en automne. Le projet Marguerite a contribué à cette réussite. Le défi est de taille et le domaine participe activement à la pérennité de ce site touristique important pour la région.

L'agritourisme se développe. Les prestataires Marguerite, mais également les **Parcours équestres** mis en place dans ce cadre (inauguration du parcours équestre du Clos du Doubs) aident au développement régional.

Pays Romand-Pays Gourmand, organe faitier des marques régionales romandes, participe à la réalisation de nombreuses manifestations et promotions des produits du terroir du Jura bernois et du Jura. Ce sont entre autres : l'arrivée du Tour de Romandie à Delémont, Wake Up and Run à Bienne et Delémont, la première Journée de la Saucisse d'Ajoie IGP, le premier Festival du Gout à Delémont, le Marché-Concours à Saignelégier, le Marché paysan de Loveresse et le Salon suisse des Gouts & Terroirs à Bulle. Durant ces événements, les



produits labellisés du Jura et du Jura bernois sont bien mis en valeur. La volonté affichée du domaine est également la formation aux différentes classes scolaires des 8 premiers degrés Harmos, par le projet **Ecole à la ferme**.

Au niveau International, l'expertise Concours suisse des produits du terroir est reconnue, notamment **au Maroc et en Tunisie** où le premier Concours tunisien des produits du terroir a vu le jour en collaboration avec ONUDI-FRI-APIA.

### **LES DÉFIS :**

Finaliser les projets qui sont en fin de développement (Interreg Terroir & Innovation II, PHR Arcjurassien). Ils ont permis de déployer des outils promotionnels pour le Jura et le Jura bernois.

Pour 2019, des actions très concrètes doivent être réalisées, notamment les parcours équestres d'Ajoie, la promotion en lien avec la restauration et certains sites touristiques. Augmenter la transformation du lait pour le Jura, grâce au projet de développement régional **PDR Créalait**. Sans oublier le grand rendez-vous du **8<sup>e</sup> Concours Suisse des produits du terroir**, 28 & 29 septembre 2019.

Nous avons conscience du rôle important du domaine FAER pour le territoire du Jura et du Jura bernois. Nous avons élaboré un **Plan de mise en œuvre** pour une période de 4 ans. Ce document qui est en consultation auprès des partenaires territoriaux (Offices de tourisme, Parcs, Services de l'économie Jura et Jura bernois) pour début 2019 devra nous donner la mission, les objectifs et les outils que nous déploierons durant cette planification.

**L'inauguration de Ô Vergers d'Ajoie Musée suisse des fruits et de la distillation** à Porrentruy est l'un des axes du projet Marguerite (Projet de développement régional).

*"L'utilisation d'un Terminal Server nommé « Agro-Cloud » permet de travailler de manière optimale, aussi bien pour la fiduciaire que pour les clients qui utilisent cet outil."*

L'année 2018 fut particulière en raison des changements dans l'organisation informatique et plus spécialement suite au départ de la responsable du département. La FRI a profité de cette période de transition pour créer un groupe de travail et mener une analyse stratégique de la fiduciaire. Les résultats ont révélé une capacité d'amélioration globale de l'organisation des procédés et des prestations proposées. Une stratégie a donc été définie pour optimiser la situation.

Ainsi, l'élément notable de l'année écoulée fut la réalisation de l'analyse stratégique du département. Elle a permis de cibler les points d'amélioration et d'optimisation, mais aussi mis en évidence des sujets très positifs, comme la bonne satisfaction des clients quant aux prestations fournies et la satisfaction des collaborateurs évoluant au sein du département. Dans le souci de pérenniser les activités de la fiduciaire et de fournir les meilleures prestations, il a été proposé d'optimiser l'organisation actuelle.

Le Conseil de Fondation a validé cette proposition qui repose sur quatre axes stratégiques devant permettre la réalisation des mesures et actions nécessaires au fonctionnement optimal du département afin de répondre aux défis futurs. Ces actions se concentrent, par exemple, sur l'optimisation des tâches et la plus-value pour le client, l'équilibre financier ou encore la veille de la situation économique de l'agriculture régionale.

### « AGRO-CLOUD », UN AVANTAGE POUR TOUS

Un des défis de la Fiduciaire FRI est de valoriser l'utilisation des résultats comptables. Pour cela, les bouclements analytiques réalisés par la fiduciaire donnent la possibilité à l'entrepreneur de mieux interpréter ses résultats pour chaque branche de production. La promotion auprès des clients de cet outil de gestion permettra d'y répondre et de remplir la mission du département « Fiduciaire FRI », qui

consiste à accompagner les clients avec des outils axés sur la gestion d'entreprise et l'analyse des résultats. La fiduciaire souhaite également optimiser les tâches administratives des clients, avec l'utilisation de logiciels adaptés qui permettent de gagner du temps et par conséquent, d'optimiser les coûts et l'énergie des exploitants, afin d'améliorer leur qualité de vie.

Dans cette optique, l'institution a opté pour l'utilisation d'un **Terminal Server nommé « Agro-Cloud »**. Cette plateforme permet de travailler de manière optimale, aussi bien pour la fiduciaire que pour les clients qui utilisent cet outil. En effet, tous les clients qui saisissent eux-mêmes leurs données comptables peuvent bénéficier de l'utilisation de notre « Agro-Cloud ». Cet outil présente de multiples avantages (sécurité des sauvegardes, logiciel toujours mis à jour, interaction avec le comptable, etc.) qui permettront à la Fiduciaire FRI et aux clients de répondre à leurs besoins et pérenniser leurs activités.

La Fiduciaire FRI accompagne les exploitations jurassiennes sur le chemin de la pérennité.



# FINANCES

Extrait des états financiers 2018.

Le rapport détaillé est disponible sur demande.

<b>ACTIF (EN CHF)</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Trésorerie	471'694	768'883
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'898'537	1'936'187
Autres créances à court terme	382'343	379'168
Stocks et prestations de services non facturées	352'800	463'400
Actifs de régularisation	647'688	82'351
<b>Total actifs circulants</b>	<b>3'753'062</b>	<b>3'629'989</b>
Immobilisations financières	84'186	2
Immobilisations corporelles	48'600	47'750
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>132'786</b>	<b>47'752</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3'885'848</b>	<b>3'677'741</b>

<b>PASSIFS (EN CHF)</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	510'319	375'375
Dettes à court terme portant intérêt	6'155	8'870
Autres dettes à court terme	155'415	201'039
Passif de régularisation	2'022'185	1'602'571
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>2'694'073</b>	<b>2'187'855</b>
Dettes à long terme portant intérêt	0	173'280
Provisions	85'858	92'942
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>85'858</b>	<b>266'222</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>2'779'931</b>	<b>2'454'077</b>
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	853'664	900'857
Résultat de l'exercice	-117'747	-49'193
<b>Total capitaux propres</b>	<b>1'105'916</b>	<b>1'223'664</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3'885'848</b>	<b>3'677'741</b>

COMPTE DE RÉSULTAT (EN CHF)	2018	2017
Produits nets des prestations de services	3'391'528	3'308'046
Autres produits d'exploitation	7'385'294	7'225'601
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	-113'200	48'170
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>10'663'622</b>	<b>10'581'817</b>
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'135'903	-1'074'690
Charges de personnel	-7'202'419	-7'232'755
Autres charges d'exploitation	-2'143'950	-2'200'212
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-10'482'272</b>	<b>-10'507'657</b>
<b>Résultat d'exploitation brut (EBITDA)</b>	<b>181'350</b>	<b>74'160</b>
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	100	-4'516
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-49'120	-85'605
<b>Total des amortissements et corrections de valeurs</b>	<b>-41'936</b>	<b>-90'121</b>
<b>Résultat d'exploitation net (EBIT)</b>	<b>139'414</b>	<b>-15'961</b>
Résultat financier	-1'290	-9'156
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-250'555	-18078
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-112'431</b>	<b>-43'194</b>
Impôts directs	-5'316	-5'999
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-117'747</b>	<b>-49'193</b>

# APERÇU DE L'AGRICULTURE DU CANTON DU JURA ET DU JURA BERNOIS

## AGRICULTURE DU CANTON DU JURA

### Les plus grandes exploitations de Suisse

Le canton du Jura compte 921 exploitations agricoles (ECR 2018), pour 40'967 hectares de surface agricole utile, soit une moyenne de 44,09 ha, sur 53 communes. La main d'œuvre est composée de 2'366 membres de la famille et 2'873 employés agricoles. Les agriculteurs sont groupés au sein de la chambre d'agriculture « AgriJura ».

## AGRICULTURE DU JURA BERNOIS

### 52 sortes de fromages

Le Jura bernois compte 588 exploitations agricoles (www.conseildujurabernois.ch 2017), pour 18'148 hectares de surface agricole utile, soit une moyenne de 30,9 ha, sur 40 communes. La main d'œuvre est composée de 1'629 emplois agricoles. Les agriculteurs sont groupés au sein de la « Chambre d'agriculture du Jura bernois ».

<p><b>Production animale</b> 28% du lait est transformé en fromages, l'un des taux les plus bas de Suisse.</p>	<p><b>Production animale</b> 55% du lait est transformé en fromages, l'un des taux les plus élevés de Suisse.</p>
<p><b>Filière alimentaire</b> <b>3 AOP &amp; 1 IGP</b> <i>Tête de Moine AOP, Gruyère AOP, Damassine AOP, Saucisse d'Ajoie IGP</i></p> <p>467 produits labellisés « Spécialités du canton du Jura »</p>	<p><b>Filière alimentaire</b> <b>2 AOP</b> <i>Tête de Moine AOP, Gruyère AOP</i></p> <p>223 produits labellisés « Jura bernois produit du terroir »</p>
<p><b>Domaine Intendance</b> 120 GEI CFC formé-e-s entre 2008 et 2018 38 EEI AFP formé-e-s entre 2012 et 2018</p>	<p><b>Domaine Intendance</b> 67 GEI CFC formé-e-s entre 2008 et 2018 5 EEI AFP formé-e-s entre 2012 et 2018</p>
<p><b>Domaine Gestion d'entreprise</b> 2230 EPT (équivalent plein temps)</p>	<p><b>Domaine Gestion d'entreprise</b> 1208 EPT (équivalent plein temps)</p>
<p><b>Domaine Production végétale &amp; Environnement</b> 72,9 % de la surface agricole est herbagère</p>	<p><b>Domaine Production végétale &amp; Environnement</b> 89,7 % de la surface agricole est herbagère</p>



Loveresse



Courtemelon

**Impressum :**

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse  
Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat – Communication.  
Photos : Florent Cosandey, La Chaux-de-Fonds  
Graphisme : Stractis Sàrl, Tavannes.  
Impression : Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont.

FONDATION  
RURALE  
INTERJURASSIENNE

Courtemelon, CP 65  
2852 Courtételle  
T 41 32 420 74 20  
F 41 32 420 74 21

Beau-site 9  
2732 Loveresse  
T 41 32 420 80 50  
F 41 32 420 80 51

[info@frij.ch](mailto:info@frij.ch)  
[www.frij.ch](http://www.frij.ch)

